UFAP
UNSa Justice
CP SAINT-DENIS 974

Courrier au président du Conseil d 'Évaluation

Monsieur le Préfet,

Depuis 3 mois, l'**UFAP-UNSa Justice** s'est prononcée contre la réforme des retraites qui allonge la durée de cotisation et repousse aussi l'âge de départ des salariés.
En dépit de 12 jours de forte mobilisation ayant rassemblé plusieurs millions de personnes dans la rue, le Gouvernement fait fi de cette contestation légitime. Pire, le Président de la République a promulgué la loi dès la validation du Conseil Constitutionnel.

Pour les personnels du Centre Pénitentiaire, les problématiques s'aggravent d'année en année:

Nous devons faire face à une incarcération exponentielle depuis plusieurs mois concourant de facto à l 'augmentation sans précédent de la population pénale: plus de 670 détenus incarcérés et plus de 200 personnes placés sous bracelet électronique.
Les quartiers hommes F et H culminent à plus de 125 pour cent de taux d'occupation, avec une dizaine de matelas au sol. A titre de comparaison, l'établissement comptait moins de 500 détenus durant le pic épidémique de la COVID.

Malgré le professionnalisme du personnel, les projections extérieurs sur les cours de promenade sont devenus quotidiens tandis que le personnel de surveillance tente d'endiguer avec des moyens limités. Ce fléau récurent qui impacte la sécurité de la troisième force du pays. La pose de filets anti-projection autour des cours de promenade ainsi que l'instauration de caillebotis aux fenêtres des cellules permettraient de reduire le phénomène.

Notre organisation réclame une énième fois la création d'USHA et USHI ce qui participerait à un suivi plus efficient des détenus à profil psychiatrique dont le nombre ne cesse de croître au sein de nos détentions. Si la prison est le réceptacle de tous les maux de la société, nous devons être dotés de moyens similaires à la Métropole.

D ‘autre part, l’effectif des personnels ne cesse de diminuer, les départs à la retraite ne sont pas remplacés et enfin, aucun poste n’a été ouvert lors de la prochaine CAP de mobilités des surveillants. Il manquera 7 agents à l ‘organigramme sans compter les 5 MAD (mise à disposition sur d’autres etbs) et les congés longue maladie et les AT (Accident du Travail).

A l’heure où la Fonction Publique peine à recruter, ce constat est encore plus exacerbé au sein de notre profession qui souffre d’ un déficit d’image, de rémunération peu attractive de conditions de travail difficiles. A peine 15 % des candidats inscrits se déplacent pour passer les épreuves...

Dans une autre mesure, plusieurs plaintes déposées par des agents blessés ou insultés durant leurs services restent sans réponse pénale,

Pour ces raisons évoquées, notre organisation refuse l’invitation à participer à ce simulacre de dialogue social.

Les secrétaires locaux UFAP-UNSa Justice
Samuel FONTAINE
Gerald FERJUL